

Ma femme m'interdit mon role de pere

Par kamat, le 02/02/2012 à 03:20

Bonjour,

ma compagne m'interdit de rentrer chez moi et de voir mes filles? suite a une dispute violente sans decisions de justice

Par Melanie555, le 02/02/2012 à 08:10

C'est quoi exactement une dispute violente ? L'avez vous battue ?

Par malia, le 02/02/2012 à 08:11

il faut que vous fassiez intervenir le jaf sans décision de justice elle a le droit de ne pas vous laissez rentrez chez vous et voir vos fille. prenez un bon avocat.

Par Marion2, le 02/02/2012 à 08:14

Bonjour,

Oui, il faut saisir le Juge aux Affaires Familiale (JAF) en courrier recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend la résidence des enfants.

Un avocat n'est pas obligatoire.